

## EQUIPIER DE 1<sup>ère</sup> INTERVENTION

### Public

Personnel désigné par le chef d'entreprise conformément au Code du Travail et aux règles de l'A.P.S.A.D. (obligatoire pour les entreprises de plus de 50 employés)

### Prérequis

Aucun

### Qualité de l'intervenant

Formateur-expert en sécurité incendie

### Durée

7 heures (1 jour)

### Nombre de stagiaires

Groupe de 10 personnes maximum

### Moyens pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices et cas pratiques sur site avec matériel spécifique

### Lieu

Sur votre site

### Périodicité

Tous les ans

### Réglementation

**L. 231-3-1 du Code du travail**

**Art. R. 232-12-20 du Code du travail**

### OBJECTIF

- Réagir rapidement et efficacement aux différents types de feu
- Mettre en œuvre les moyens de secours du site
- Diriger et encadrer l'évacuation des personnes

### PROGRAMME

#### Formation Théorique

- Le rôle des EPI

#### Lutte contre l'incendie :

- La réglementation
- Définition des termes : feu, incendie et combustion
- Causes et conséquences d'un incendie
- Phénomènes physiques de la combustion et de l'explosion
- Le triangle de feu / les agents extincteurs / l'adaptation aux classes de feu

#### Les agents extincteurs:

- Les différents types d'extincteurs
- Appareils mobiles

#### La sécurité incendie dans l'établissement:

- L'alarme
- L'alerte
- Les consignes

#### Formation Pratique

- Apprentissage de l'extinction de divers types de feu par mises en situation (feu électrique, feu domestique...)
- Mise en œuvre des extincteurs par des exercices d'extinction (utilisation de notre générateur de flammes)
- Maintenance des équipements

### VALIDATION

*Les stagiaires recevront une attestation à l'issue de la formation*